



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada**
Pacific Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B.C.
V8W 3X4
Bid Fax: (250) 363-3344

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada - Pacific
Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B. C.
V8W 3X4

Title - Sujet Bois débité (pour la barge Atlin)	
Solicitation No. - N° de l'invitation 5P430-181093/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 5P430-181093	Date 2019-05-28
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$XLV-592-7730	
File No. - N° de dossier XLV-8-41227 (592)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-06-18	Time Zone Fuseau horaire Pacific Daylight Saving Time PDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Grieve, Bronwen	Buyer Id - Id de l'acheteur xlv592
Telephone No. - N° de téléphone (250) 514-3757 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification n° 001 vise à :

1. répondre aux questions du soumissionnaire;
2. apporter des changements à l'Annexe C.

1. Questions du soumissionnaire et réponses

Q1 : Le bois d'œuvre doit-il être de classe 1 ou supérieure (conformément aux règles de classification de la Commission nationale de classification des sciages [NLGA])?

R1 : Reportez-vous à la section 3.1 de l'Annexe A, qui contient les spécifications relatives au bois d'œuvre.

Q2 : Comme le bois d'œuvre sera utilisé pour le pont d'une embarcation, les dimensions s'appliquent-elles à du bois brut ou à du bois raboté (corroyer 4)?

R2 : Reportez-vous à la section 3.1.4 de l'Annexe A.

Q3 : La certification de la Sustainable Forestry Initiative (SFI) est-elle acceptable?

R3 : Non. Les soumissionnaires doivent avoir la certification du PEFC ou du FSC.

Q4 : Avez-vous un chariot élévateur sur place pour décharger le camion? Le cas échéant, quel serait le poids maximal par unité?

R4 : Il y aura une machine sur place pour décharger le bois. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section 5.0 - Soutien fourni par Parcs Canada de l'Annexe A.

Q5 : En supposant que le pont et le plat-bord seront construits en bois d'œuvre scié sur quartier, quels autres composants doivent être en bois de fil sur la largeur?

R5 : Tout le bois d'œuvre doit être scié sur quartier (grain vertical).

Q6 : Les dispositions limitatives s'appliquent-elles sur une base unitaire (2x8x12 pi = 172 = 1 unité), conformément aux règles de classification (p. ex. planches du plat-bord de 3,5x14x30 pi = 1 470 = 7,66 unités), ou par article?

R6 : Non. Tout le bois d'œuvre livré doit respecter les dimensions indiquées dans l'Annexe A.

Q7 : En ce qui concerne l'Annexe C, acceptez-vous que ce soit le fabricant ou le sous-traitant, plutôt que le soumissionnaire, qui détienne la certification du FSC ou du PEFC?

R7 : Oui. Reportez-vous à la version modifiée de l'Annexe C ci-dessous.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P430-181093/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
5P430-181093

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
XLV-8-41227

Buyer ID - Id de l'acheteur
xlV592
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

2. À l'Annexe C – Critères techniques obligatoires

SUPPRIMER : Dans son intégralité

INSÉRER :

ANNEXE C

CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

Une preuve de certification peut être demandée par l'autorité contractante. Le cas échéant, elle doit être fournie dans les 48 heures suivant la demande écrite.

Élément	Description	Conforme (oui ou non)	Numéro de page de référence du soumissionnaire
1	Exigences de certification : Il faut indiquer la certification détenue par le soumissionnaire, fabricant ou sous-traitant . Si cela n'est pas fait, la soumission sera techniquement non conforme.		
1.1	Certification du Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC)** conformément au point 4.1.5.1 de l'Annexe A		
<u>OU</u>			
1.2	Certification du Forest Stewardship Council (FSC)** conformément au point 4.1.5.1 de l'Annexe A		

**La certification sera vérifiée dans la base de données du PEFC et du FSC.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.